

Documents à remettre pour l'établissement de la déclaration d'impôt 2024

- 1) Formulaire original (couleur verte en 2024, reçu par le Service cantonal des contributions en début d'année)
- 2) Certificats de salaires 2024 (activités principales et accessoires)
- 3) Décomptes d'indemnités reçues par les assurances (chômage, service militaire, perte de gain, etc.)
- 4) Frais de transport (lieu de domicile au lieu de travail)
- 5) Si achat véhicules privés hors leasing, prix d'achat
- 6) Immeubles, frais d'entretiens (y compris facture ECAB, contributions immobilières, taxes communales, autre assurance bâtiment)
- 7) Attestations bancaires (comptes épargne, salaires, hypothèques, carte de crédit, prêt)
- 8) Attestations cotisations versées au 3^{ème} piliers ou rachat éventuel au 2^{ème} pilier
- 9) Autres assurances vie (3b) avec primes et attestation de la valeur de rachat
- 10) Frais médicaux détaillés si important à votre charge
- 11) Frais de garde pour enfants (crèche ou maman de jour)
- 12) Frais de formations ou reconversions payés
- 13) Si enfant aux études, attestation d'école
- 14) Justificatifs versements bénévoles (min CHF 100.-)
- 15) Avis de taxation 2023 (copie de la déclaration 2023, si ce dernier n'a pas été établi chez FiduKey SA)